

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1614

21 août 2009

### SOMMAIRE

318 Air Investments S.à r.l. ....	77436	Gulf Invest Holding S.A. ....	77434
Art & Talents S.A. ....	77472	I.D.S. S.A. ....	77471
Ateliers Feidert s.à r.l. ....	77435	Inter Ikea Capital S.A. ....	77428
BBEPI Europe Holdings (Lux) S.à r.l. ....	77442	International Artsana S.A. ....	77430
Betsah S.A. ....	77471	International Food Invest S.A. ....	77434
BLUE WATER INTERNATIONAL S.A., société de gestion de patrimoine familial, en abrégé SPF ....	77458	Investcorp S.A. ....	77466
Bonar International S.à r.l. ....	77466	Investcorp S.A. ....	77449
BRE/Frankfurt II Manager S.à r.l. ....	77436	Investcorp S.A. ....	77462
BRE/Japan I S.à r.l. ....	77436	JM Holdings S.à r.l. ....	77435
Castelsia-FIS ....	77431	LEKA Pneus S.à r.l. ....	77426
CCE Holdings (Luxembourg) Comman- dite ....	77426	LONDON GROUP Expansion One S.A. .....	77432
CCE Investments Commandite SCA ....	77428	LONDON GROUP Expansion One S.A. .....	77433
Chaseopen S.A. ....	77429	LUX-Investment Partners S.A. ....	77429
China Corn Oil S.A. ....	77449	Malton Sàrl ....	77427
Climate Change Capital Carbon Fund S.à r.l. ....	77430	Montparin A.G. ....	77465
Coca-Cola Enterprises Finance LT 1 Com- mandite S.C.A. ....	77427	MPT Fiduciary Assets, Holding S.à r.l. ....	77436
Compagnie Financière et de Participations Grancy S.A. ....	77430	MWZ Finance S.à r.l. ....	77429
Covelux ....	77428	Neckar G S.à r.l. ....	77435
Covelux ....	77428	Neckar Manager S. à r.l. ....	77435
DB Equity S.à r.l. ....	77433	NeWeb Holding S.A. ....	77429
DB Valoren S.à r.l. ....	77432	Nido Notting Hill JV S.à r.l. ....	77434
Dom & Co Publicité S.à r.l. ....	77470	OCM / Nordenia Luxembourg GP S.A. ....	77430
Empec S.à r.l. ....	77429	Oldama S.A. ....	77442
EP Kleber 2 S.à r.l. ....	77472	Pronuphar S.A. ....	77427
Erakis S.A. ....	77472	Real Estate & Building Company S.A. ....	77434
European Retail Venture S.A. ....	77432	Saninpart S.A. ....	77432
Fanlux (International) S.A. ....	77426	Snow Invest SA ....	77433
Game Holding S.A. ....	77437	Sousa Granit S.A. ....	77471
General Wholesale Finance S.A. ....	77433	Takoradi S.A. ....	77426
GKfin SA ....	77431	Tevolux S.A. ....	77428
GKfin SA ....	77431	The Luxembourg Acquisition Company (OIF) S.à r.l. ....	77427
Global Real Estate Partners S.à r.l. ....	77426	Waterbridge S.à r.l. ....	77427
		W & W Asset Management AG, Luxem- burg ....	77431

**Fanlux (International) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 98.551.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009099174/10.

(090118929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Takoradi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 85.143.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009099175/10.

(090118926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Global Real Estate Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 125.813.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009099182/10.

(090119018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**CCE Holdings (Luxembourg) Commandite, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 104.561.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CCE Holdings (Luxembourg) Commandite*

Signature

Référence de publication: 2009099663/11.

(090118551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**LEKA Pneus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 8, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 137.504.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47 route d'Arlon

L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009099645/13.

(090119481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Waterbridge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 118.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009099183/10.

(090119015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Malton Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 98.164.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009099184/10.

(090119013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**The Luxembourg Acquisition Company (OIF) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 140.151.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009099188/10.

(090119004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Coca-Cola Enterprises Finance LT 1 Commandite S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 131.688.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Coca-Cola Enterprises Finance LT 1 Commandite S.C.A.*

Signature

Référence de publication: 2009099664/11.

(090118548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Pronuphar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 66.417.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47 route d'Arlon

L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009099648/13.

(090119472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Covelux, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7378 Bofferdange, 5, rue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 16.514.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009099396/10.

(090119497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Tevolux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1274 Howald, 65, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 140.587.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009099397/10.

(090119495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Covelux, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7378 Bofferdange, 5, rue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 16.514.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009099394/10.

(090119499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**CCE Investments Commandite SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1818 Howald, 2, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 107.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CCE Investments Commandite SCA

Signature

Référence de publication: 2009099670/11.

(090118535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Inter Ikea Capital S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-5887 Alzingen, 427-429, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 83.842.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.07.2009.

REVILUX S.A.

Réviseurs d'Entreprises

Signature

Référence de publication: 2009099640/13.

(090119392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**MWZ Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 115.838.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009099170/10.

(090118933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**NeWeb Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 77.062.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009099171/10.

(090118931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Chaseopen S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 83.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009099172/10.

(090118930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**LUX-Investment Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 76.424.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009098956/11.

(090119241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Empec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3328 Crauthem, 2, Op der Stee.

R.C.S. Luxembourg B 28.892.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47 route d'Arlon

L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009099649/13.

(090119469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Climate Change Capital Carbon Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 108.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.  
412, route d'Esch  
L-2086 LUXEMBOURG  
Signatures

Référence de publication: 2009099154/13.

(090118882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**Compagnie Financière et de Participations Grancy S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 31.187.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.07.2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER, Société Anonyme, Luxembourg  
*Cabinet d'experts comptables*  
Signature

Référence de publication: 2009099637/13.

(090119398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**International Artsana S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5887 Alzingen, 427-429, route de Thionville.  
R.C.S. Luxembourg B 9.299.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.07.2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER, Société Anonyme, Luxembourg  
*Cabinet d'experts comptables*  
Signature

Référence de publication: 2009099638/13.

(090119397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**OCM / Nordenia Luxembourg GP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 114.639.

*Extrait de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société tenue au siège social de la Société le 6 mai 2009*

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat des membres du conseil d'administration de la Société ainsi que le mandat du commissaire aux comptes de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM / Nordenia Luxembourg GP S.A.  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009098652/15.

(090118403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2009.

---

**Castelsia-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 133.371.

Die Bilanz zum 30. September 2008 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. September 2008 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 27. Juli 2009.

*Für die Castelsia Investmentfund - FIS*

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Manfred Dietrich / Jean-Marie Schomer

*Die Zentralverwaltungsstelle*

Référence de publication: 2009098910/15.

(090118725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**GKfin SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-7471 Luxembourg, 5, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 52.822.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2009.

GK FIN S.A.

Signature

Référence de publication: 2009098926/12.

(090119587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**GKfin SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-7471 Luxembourg, 5, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 52.822.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2009.

GK FIN S.A.

Signature

Référence de publication: 2009098927/12.

(090119584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**W & W Asset Management AG, Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 28.222.

Le bilan au 30 novembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2009.

*Pour W & W Asset Management AG, Luxembourg*

*Aktiengesellschaft*

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009098978/15.

(090119348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**Saninpart S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 52.301.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2009.

*Pour SANINPART S.A.*

*Société anonyme*

*Experta Luxembourg*

*Société anonyme*

*Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS*

Référence de publication: 2009098983/15.

(090119363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**LONDON GROUP Expansion One S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 91.970.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2009.

*Pour LONDON GROUP EXPANSION ONE S.A.*

*Société anonyme*

*Experta Luxembourg*

*Société anonyme*

*Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS*

Référence de publication: 2009098985/15.

(090119368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**DB Valoren S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 9.422.420.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 111.379.

Der Jahresabschluß zum 31. Dezember 2008 ist beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Für DB Valoren S.à.r.l*

*Unterschrift*

Référence de publication: 2009098976/12.

(090119313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**European Retail Venture S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 109.637.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour European Retail Venture S.A.*

*Signature*

*Avocat*

Référence de publication: 2009098977/12.

(090119315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**LONDON GROUP Expansion One S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 91.970.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2009.

*Pour LONDON GROUP EXPANSION ONE S.A.**Société anonyme*

Experta Luxembourg

*Société anonyme*

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009098987/15.

(090119373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**General Wholesale Finance S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 15.488.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2009.

*Pour GENERAL WHOLESALE FINANCE S.A.**Société anonyme holding*

Experta Luxembourg

*Société anonyme*

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009098989/15.

(090119377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**DB Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 8.448.000.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 111.380.

Der Jahresabschluß zum 31. Dezember 2008 ist beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Für DB Equity S.à r.l.*

Unterschrift

Référence de publication: 2009098975/12.

(090119307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Snow Invest SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 58.411.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009098959/12.

(090119262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Real Estate & Building Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 83.865.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2009.

*Pour REAL ESTATE & BUILDING COMPANY S.A.**Société anonyme*

Experta Luxembourg

*Société anonyme*

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009098996/15.

(090119390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Nido Notting Hill JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 140.873.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2124 du 2 septembre 2008.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009099044/15.

(090118893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**International Food Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 40.427.

Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009098960/12.

(090119267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Gulf Invest Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 72.874.

Le Bilan au 31/12/2008 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 30/07/2009.

*Pour Gulf Invest Holding S.A.*

pp. J. REUTER

Référence de publication: 2009099064/12.

(090119003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Neckar Manager S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 121.721.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 9 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°2452 du 30 décembre 2006.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009099058/15.

(090118966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**Neckar G S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 111.982.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 27 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°431 du 28 février 2006.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009099059/15.

(090118971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**Ateliers Feidert s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 69, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 12.609.

Le Bilan au 31/12/2006 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 30/07/2009.

*Pour ATELIERS FEIDERT S.à r.l.*  
pp. J. REUTER

Référence de publication: 2009099065/12.

(090119010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**JM Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 123.621.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour JM Holdings S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009099073/12.

(090118842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**BRE/Japan I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: JPY 2.100.000,00.**Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 134.643.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 28 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°176 du 23 janvier 2008.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009099061/15.

(090118986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**BRE/Frankfurt II Manager S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 96.623.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1238 du 22 novembre 2003.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009099062/15.

(090118991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**318 Air Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 129.498.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour 318 AIR INVESTMENTS S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009099074/12.

(090118845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**MPT Fiduciary Assets, Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée holding.**Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 114.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MPT Fiduciary Assets, Holding S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009099075/12.

(090118848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**Game Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 147.413.

---

**STATUTS**

L'an deux mille neuf, le vingt-huit juillet

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

**A COMPARU:**

PROFIDA LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ici représentée par Madame Sonja Bemtgen, licenciée en criminologie, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès - qualités qu'il agit, a requis du notaire instrumentant qu'il dresse l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé, entre l'unique actionnaire comparant [les personnes ci-avant désignées] et tous ceux qui deviendront dans la suite actionnaires d'une société constituée sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination de "Game Holding S.A." (la "Société"), laquelle sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci - après la "Loi") ainsi que par les présents statuts (ci - après les "Statuts").

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg - Ville. Le siège social de la Société pourra être transféré à l'intérieur de la Ville de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

2.2. Le siège social pourra être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur décision de l'Assemblée générale délibérant dans les formes prévues par les modifications de statuts.

2.3. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

2.4. Lorsque le conseil d'administration détermine que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; de telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise malgré le transfert temporaire de son siège statutaire.

**Art. 3. Objet.** La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter sous toutes les formes, soit par l'émission d'emprunts ou de financements publics ou privés, avec intérêts ou par participation aux profits

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par décision des actionnaires délibérant aux conditions requises pour une modification statutaire.

**Titre II. - Capital****Art. 5. Capital - Actions.**

5.1. Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), divisé en 31.000 (trente et un mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1.- (un Euro) chacune.

5.2. Le capital autorisé est fixé à EUR 15.000.000,- (quinze millions d'Euros) qui sera divisé en 15.000.000 (quinze millions) actions de EUR 1.- (un Euro) chacune.

5.3. Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

5.4. En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à compter de la date de publication des présentes, autorisé à augmenter en temps utile qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

5.5. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

5.6. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

5.7. Toute prime d'émission peut être distribuée par l'assemblée générale dans les conditions d'une réserve libre de la société.

**Art. 6. Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

#### **Art. 7. Nature des actions.**

7.1. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

7.2. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives dont tout actionnaire pourra prendre connaissance.

7.3. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

#### **Art. 8. Cession d'actions.**

8.1. Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la société.

8.2. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Dans le cas où une action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant propriétaire unique à son égard. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier gagiste.

#### **Art. 9. Emprunts obligataires convertibles.**

9.1. Le conseil d'administration peut, sur décision de l'assemblée générale des actionnaires, autoriser l'émission d'emprunts obligataires convertibles sous forme d'obligations au porteur ou autre, payables en quelque monnaie que ce soit.

9.2. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêts, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

### **Titre III. - Administration, Direction, Surveillance**

#### **Art. 10. Assemblées des actionnaires - Général.**

10.1. L'actionnaire unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

10.2. En cas de pluralité d'actionnaires, chaque assemblée des actionnaires de la Société, régulièrement constituée, représente l'intégralité des actionnaires de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la Société. En particulier, l'assemblée générale des actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le conseil d'administration, à sa seule discrétion, requiert une approbation formelle de l'assemblée générale des actionnaires.

10.3. Toute assemblée générale des actionnaires sera convoquée conformément à la Loi.

10.4. Chaque Action ordinaire donne droit à une voix. Un actionnaire peut agir à toute assemblée des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex.

10.5. Sauf stipulations contraires de la Loi, les décisions prises par l'assemblée générale annuelle ou ordinaire des actionnaires, dûment convoquée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants, indépendamment de la proportion du capital représenté.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes prévues par la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être approuvées devront réunir une majorité de deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires.

10.6. Le conseil d'administration pourra déterminer toutes les autres conditions qui devront être remplies par les actionnaires afin de participer à toute assemblée des actionnaires.

10.7. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, les actionnaires pourront valablement dispenser de toutes formalités de convocations.

#### **Art. 11. Conseil d'administration.**

11.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

11.2. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou qu'à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un administrateur unique jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

11.3. Les administrateurs seront désignés lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période de six ans maximum et resteront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

11.4. Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de cette personne morale.

11.5. Un administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée lors de l'assemblée générale des actionnaires.

11.6. En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateur, pour cause de décès, retraite ou autre, les administrateurs restants pourront désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, lequel restera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires; ou convoquer une assemblée générale des actionnaires pour son remplacement immédiat.

11.7. Les membres du conseil d'administration ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant qu'administrateur, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires. La Société pourra rembourser aux administrateurs les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du conseil d'administration.

**Art. 12. Indemnisation.** La Société peut indemniser tout administrateur ou directeur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires pour des dépenses raisonnablement encourues par lui en rapport avec toute action, procès ou procédure à laquelle il sera impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est un administrateur ou directeur de la Société ou, à la requête de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancière et de laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, excepté en relation avec des affaires dans lesquelles il sera finalement jugé responsable de négligence grave ou de mauvaise gestion; en cas d'arrangement, l'indemnisation sera seulement réglée en relation avec les affaires couvertes par l'arrangement et pour lesquelles la Société obtient l'avis d'un conseiller que la personne qui doit être indemnisée n'a pas failli à ses devoirs de la manière visée ci-dessus. Le précédent droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il a droit.

#### **Art. 13. Modalités procédurales.**

13.1. En cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres, un président et un vice-président. Quelle que soit la composition du conseil d'administration, son Président pourra aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales.

13.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'agenda doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial), par fax, par télégramme, fax courrier électronique à chaque administrateur au moins 3 (trois) Jours Ouvrables avant la date prévue de la réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, dont la nature devra figurer dans la convocation, il suffira que la convocation soit envoyée au moins 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion, par télégramme, fax ou courrier électronique. Cette convocation peut être levée par le consentement donné par écrit, par fax, télégramme ou courrier électronique. Une convocation ne sera pas requise pour les réunions du conseil d'administration tenues à des dates, heures et places précédemment convenues par le conseil d'administration.

13.3. Chaque administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en nommant un autre Administrateur, par écrit, par fax, par télégramme ou par courrier électronique, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement vidéo et de téléconférence est autorisée et les administrateurs utilisant ces technologies sont présumés être physiquement présents et autorisés à voter.

13.4. En cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente à la réunion du conseil d'administration.

13.5. Les décisions seront prises à la majorité des voix exprimées des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

13.6. Les résolutions écrites signées par l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que celles valablement prises lors d'une réunion du conseil d'administration.

13.7. Dans la perspective des Statuts, "Jours Ouvrables" a pour signification tout jour calendrier (autre que samedi et dimanche) pendant lequel les banques sont ouvertes pour affaires à Luxembourg.

#### **Art. 14. Procès-verbaux des conseils d'administration.**

14.1. Les résolutions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux signés par deux administrateurs présents à la réunion.

14.2. Les résolutions prises par l'administrateur unique seront constatées par des procès-verbaux.

14.3. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par son administrateur unique ou en cas de pluralité d'administrateurs, par le Président et le secrétaire ou par deux administrateurs.

#### **Art. 15. Pouvoirs du conseil d'administration.**

15.1. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration.

15.2. Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que les pouvoirs de représentation de la Société en relation avec ceux - ci à un des membres du conseil d'administration, qui sera nommé comme administrateur - délégué. Le conseil d'administration pourra en outre conférer des pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes, qui n'ont pas besoin d'être administrateur, afin de nommer et révoquer tous agents et employés et de fixer leurs rémunérations.

15.3. Une telle délégation à un membre du conseil d'administration impose à celui-ci l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués à cet administrateur - délégué.

**Art. 16. Pouvoirs de représentation.** La Société est engagée par la seule signature de l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux des administrateurs de la Société ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle des pouvoirs de signature a été délégué par le conseil d'administration.

**Art. 17. Commissaires aux comptes.** Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, tel que prévu par la Loi et qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. S'il y a plus d'un commissaire aux comptes, les commissaires aux comptes formeront le conseil des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période de maximum six ans.

#### **Art. 18. Affectation des bénéfices.**

18.1. Réserve Légale.

Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront alloués au compte de la réserve statutaire. Ces allocations cesseront d'être obligatoires dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

18.2. Dividendes.

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du conseil d'administration, déterminera de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net et pourra déclarer de temps à autre des dividendes ordinaires sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration.

Des dividendes intermédiaires pourront être distribués, sous réserve des conditions prévues par la Loi.

#### **Art. 19. Dissolution et Liquidation.**

19.1. La Société pourra être dissoute à tout moment en vertu d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise dans les formes requises pour les modifications des Statuts.

19.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires, déterminant en outre leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 20. Loi applicable.** Pour tous les points non réglés aux présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la Loi.

#### **Art. 21. Assemblée générale annuelle.**

21.1. L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg stipulé dans la convocation, le dernier mercredi du mois de mai à 15.00 heures.

21.2. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle sera tenue le Jour Ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra être tenue à l'étranger, si de l'opinion absolue et finale du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

21.3. D'autres assemblées des actionnaires, ordinaires ou extraordinaires, pourront être tenues en lieux et places tels que spécifié dans les avis de convocations.

**Art. 22. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2009. La première assemblée générale des actionnaires se tiendra en 2010.

#### *Souscription*

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, le capital social a été souscrit comme suit:

Souscripteur	Nombre d'Actions	Montant souscrit (en EUR)	% du capital social
Profida Luxembourg S.A., précité . . . . .	31.000	31.000	100,00%
Total . . . . .	31.000	31.000	100,00%

Les Actions ont été intégralement libérées par paiement en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000 (trente et un mille Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi que preuve en a été donnée au notaire soussigné par la production d'un certificat bancaire.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ont été dûment accomplies.

#### *Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille cinq cents Euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant ci-dessus, représentant la totalité du capital souscrit a immédiatement adopté les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à TROIS (3).

2. Sont nommés administrateurs:

- Mme. Sonja Bemtgen, licenciée en criminologie, avec adresse professionnelle au 31, boulevard Grande - Duchesse Charlotte, L - 1331 Luxembourg,

- Mme Stéphanie Bouju, employée privée, avec adresse professionnelle au 31, boulevard Grande - Duchesse Charlotte, L - 1331 Luxembourg,

- Mme. Virginie Derains, employée privée, avec adresse professionnelle au 31, boulevard Grande - Duchesse Charlotte, L - 1331 Luxembourg.

Sauf renouvellement, leur mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Picigiemme S.à.r.l., ayant son siège social à L - 6868 Wecker.

Sauf renouvellement, son mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

4. Le siège social de la Société est fixé à L-1331 Luxembourg, 31, Boulevard Grande - Duchesse Charlotte.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. BEMTGEN, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juillet 2009. Relation: LAC/2009/30556. Reçu: soixante quinze euros (75 €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 JUIL. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009100709/270.

(090121640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2009.

**BBEPI Europe Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 119.347.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 16 juillet 2009.*

Par les résolutions du 16 juillet 2009, l'associé de la société a décidé:

- D'accepter la démission de Yves Elsen en tant que gérant de la Société, prenant effet le 15 juillet 2009;
- D'accepter la démission de Nicolas Comes en tant que gérant de la Société, prenant effet le 15 juillet 2009.

En conséquence, le conseil de Gérance de la Société se compose de:

*Manager:*

- \* Mr. Mark Hatherly, demeurant professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.
- \* Mr. Mark Dunstan, demeurant professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009099724/18.

(090119524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Oldama S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 147.414.

—  
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-nine of June,

Before us Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr. Pavlos Psomiadis, born on July 30, 1939 in Keratsini (Greece) and residing at 1 Pentelis & Panoramou, 145 62 Kifissia, Greece;

here represented by Mr. Regis Galiotto, notary's clerk with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg by virtue of proxy established on June 15, 2009.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the notary to state as follows the articles of association (hereafter the "Articles") of a "société anonyme":

**Art. 1. Corporate form - Name.** There is hereby established a company (hereafter the "Company") in the form of a société anonyme under the name of "Oldama S.A."

**Art. 2. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 3. Corporate object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

**Art. 4. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or, in case of a plurality of shareholders, by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

It may be transferred to any other address within the municipality of Luxembourg by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company.

Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolutions of the board of directors.

**Art. 5. Capital - Shares - Shares certificates.** The share capital is set at thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) represented by thirty-one thousand (31,000) shares of one Euro (EUR 1.-) each.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the shareholders.

The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription shall be delivered to the shareholders. The transfer of registered shares shall be notified by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act in this respect. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the registered share to the Company, duly endorsed to the transferee.

The share capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The Company may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

**Art. 6. Board of directors or sole director.** In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a board of directors consisting of at least three members (each a "Director"), who need not be shareholders. They will constitute a board of directors as Directors of Category A and Directors of Category B.

In case the Company is established by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the Company must be managed by a board of directors consisting of either one Director (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder or of at least three Directors. They will constitute a board of directors as Directors of Category A and Directors of Category B.

A legal entity may be a member of the board of directors or may be the Sole Director of the Company. In such a case, the board of directors or the Sole Director shall confirm the appointment of the legal entity's representative in compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

In the event of vacancy of a member of the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

**Art. 7. Procedures of meeting of the board.** The board of directors will elect from among its members a chairman.

The chairman shall preside at all meetings of the board of directors, but in his absence the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

The board of directors shall meet upon call by the chairman or two Directors at the place indicated in the convening notice.

Any Director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, or telegram or telex another director as his proxy. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the Directors using this technology shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax or telegram or telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

The board of directors can deliberate or act validly if at least a majority of the Directors of Category A and Directors of Category B is present or represented at the meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a simple majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting. In case of tie vote, the Chairman has a casting vote.

In the event that any Director of the Company has any adverse personal interest in any transaction of the Company, such Director shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider or vote on such transaction and such Director's interest therein shall be reported by the board of directors to the next succeeding meeting of shareholders subject to the responsibility of the board of directors. However, when the board of directors is composed of one Director, the minutes of the meeting shall only mention the transaction between the Company and the Director having an interest opposed to that of the Company.

Resolutions in writing approved and signed by all Directors shall have the same effect as resolutions taken during a board of directors' meeting.

**Art. 8. Powers of the board.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to one or more Directors, who shall be called managing Directors.

**Art. 9. Binding signature.** In all circumstances, the Company will be bound by the signature of the sole Director or in case of plurality of Directors by the joint signatures of a Director of Category A and a Director of Category B or by the sole signature of the managing Director within the limits of the daily management or by the joint or sole signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors.

**Art. 10. Meetings of shareholders - General.** If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

In case of a plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company.

The general meeting of shareholders shall have the widest powers to adopt or ratify any action relating to the Company. In particular, the general meetings of shareholders shall have competence in all matters where the board of directors, in its sole discretion, desires the formal approval of the general meeting of shareholders.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each ordinary share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

**Art. 11. Annual general meeting of shareholders.** The annual general meeting of shareholders shall be held within the municipality of the company's registered office at the place specified in the convening notice on the second Wednesday of June at 12 p.m. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day.

**Art. 12. Statutory auditor.** The Company is supervised by one or more statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

**Art. 13. Accounting year.** The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December. The first accounting year will start on the date of the Company's incorporation and end on the thirty-first of December 2009.

**Art. 14. Distribution of profits.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

**Art. 15. Dissolution - Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

**Art. 16. Reference to the law.** All matters not governed by these Articles are to be construed in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

#### *Subscription*

The Articles having thus been established, the party appearing declares to subscribe the whole capital as follows:

Subscriber	Number of shares	Share capital in EUR	%
Pavlos Psomiadis . . . . .	31,000	31,000	100

An amount of seven thousand seven hundred fifty Euros (EUR 7,750.-), representing twenty-five percent (25%) of the subscribed share capital, has been paid in cash at the incorporation, in accordance with the Article 26 of the Law dated August 10, 1915 on commercial companies as amended.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10, 1915 on commercial companies have been observed.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately 2,000.- Euros.

#### *Extraordinary general meeting*

The above named party, representing the entire subscribed capital has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

1. The number of Directors is fixed at three and the number of auditor is fixed at one.
2. Has been appointed Director:

##### *Category A Directors:*

- Mr. Alexandros Antzoulides, born on November 2, 1969, in Libya and residing at 2, Eleftheriou Venizelou Street, 153 41 Agia Paraskevi, Greece;
- Mr. Pavlos Psomiadis, born on July 30, 1939, in Keratsini (Greece) and residing at 1 Pentelis & Panoramou, 145 62 Kifissia, Greece;

##### *Category B Director:*

- Mr. Christophe Blondeau, born on February 28, 1954, in Anvers (Belgium) and having his professional address at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

3. Has been appointed statutory auditor:

- HRT REVISION S.A., public limited liability company having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Trade and Companies Register under number B 51.238.

4. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders to be held in 2010.

5. The registered office of the Company is established at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, and Grand-Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who knows English states that on request of the person appearing, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French text, only the English version will be binding amongst parties.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, the same signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf du mois de juin,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant au Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

M. Pavlos Psomiadis, né le 30 juillet 1939 à Keratsini (Grèce), résidant au 1 Pentelis & Panoramou, 145 62 Kifissia, Grèce;

Ici représenté par M. Regis Galiotto, clerc de notaire ayant leur activité professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 juin 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée à la présente pour être formalisée avec elle.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis du notaire instrumentant qu'il dresse l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts (ci-après "les Statuts") comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme sociale - Dénomination** Il est formé une société anonyme (ci-après "la Société") sous la dénomination de "Oldama S.A."

**Art. 2. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3. Objet social.** L'objet de la Société consiste en la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi

que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations et de reconnaissances de dettes.

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance directe ou indirecte aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe, prendre toutes mesures de contrôle et/ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi au Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'actionnaire unique ou, dans le cas d'une pluralité d'actionnaires, par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration.

Au cas des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiraient ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

De telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du conseil d'administration.

**Art. 5. Capital - Actions - Certificats d'action.** Le capital social est fixé à trente-et-un mille Euros (EUR 31.000.-), divisé en trente-et-un mille (31.000) actions ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-).

Les actions seront nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

Des certificats d'inscription nominatifs seront délivrés aux actionnaires. La cession d'actions nominatives devra faire l'objet d'une déclaration de cession inscrite au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne dûment mandatée à cet effet. Une cession pourra aussi être effectuée par le dépôt à la société du certificat d'actions nominatives, dûment endossé en faveur du cessionnaire.

Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision des actionnaires, sous les conditions prévues par la loi.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

**Art. 6. Conseil d'administration.** En cas de pluralité des actionnaires, la Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois administrateurs au moins (chacun dénommé "Administrateur"), qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la Société. Ils constitueront un conseil d'administration en tant qu'Administrateurs de catégorie A et Administrateurs de catégorie B.

Si la Société est constituée par un actionnaire unique ou si lors d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire, la Société sera administrée par un conseil d'administration composé soit d'un seul Administrateur ("Administrateur unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire, soit d'au moins trois Administrateurs. Ils constitueront un conseil d'administration en tant qu'Administrateurs de catégorie A et Administrateurs de catégorie B.

Une personne morale peut être membre du conseil d'administration ou peut être l'Administrateur unique de la Société. Dans ce cas, le conseil d'administration ou l'Administrateur unique devra confirmer la nomination du représentant légal de celle-ci conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

Les Administrateurs ou l'Administrateur unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour un terme ne pouvant dépasser six années et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils continueront à exercer leurs fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Au cas où un Administrateur est nommé sans mention du terme de son mandat, celui-ci sera alors considéré comme ayant été nommé pour six ans à partir de la date de sa nomination.

En cas d'absence d'un membre du conseil d'administration pour cause de mort, de retraite ou pour tout autre motif, les Administrateurs nommés restant peuvent se réunir et nommer, par un vote à la majorité, un Administrateur afin de pourvoir à cette absence jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires laquelle devra décider de ratifier cette nomination.

**Art. 7. Modalités de réunion du conseil d'administration.** Le conseil d'administration choisit un président parmi ses membres.

Le président préside toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence, le conseil d'administration pourra nommer un autre président pro tempore par vote à la majorité des présents à ces réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux Administrateurs au lieu indiqué dans la convocation.

Chaque Administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en nommant un autre Administrateur, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo et conférences téléphoniques est autorisée et les Administrateurs utilisant ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit, télécopie, télégramme, télex ou par téléphone, dans ce dernier cas le vote doit être confirmé par écrit.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement, que si la majorité au moins des Administrateurs de catégorie A et de catégorie B sont présents ou représentés à la réunion du conseil d'administration. Les décisions seront prises à la majorité simple des voix des Administrateurs présents ou représentés à ces réunions. En cas d'égalité des voix, le président a une voix prépondérante.

Dans le cas où un Administrateur de la Société a un intérêt personnel opposé dans une opération à celui de la Société, cet Administrateur devra faire connaître au conseil d'administration son intérêt personnel et ne pourra délibérer ou voter une telle opération, et le conseil d'administration devra rendre compte de l'intérêt de cet Administrateur, à la prochaine assemblée des actionnaires sous la responsabilité du conseil d'administration.

Cependant quand le conseil d'administration n'est composé que d'un Administrateur, le procès verbal de la réunion du conseil d'administration mentionnera uniquement l'opération qui a lieu entre la Société et l'Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société.

Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8. Pouvoirs du conseil d'administration.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un ou plusieurs membres du conseil d'administration, qui seront appelé administrateurs-délégués.

**Art. 9. Signature.** En toutes circonstances, la Société est engagée par la signature de l'Administrateur unique ou, en cas d'une pluralité d'Administrateurs, par la signature conjointe d'un Administrateur de catégorie A et un Administrateur de catégorie B de la Société, par la signature unique de l'Administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière, ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes auxquelles un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

**Art. 10. Assemblées des actionnaires - Général.** S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit. En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la Société. En particulier, l'assemblée générale des actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le conseil d'administration, à sa seule discrétion, souhaitera une approbation formelle de l'assemblée générale des actionnaires.

Le quorum et le temps requis par la loi sont applicables aux convocations et à la tenue des assemblées des actionnaires de la Société, sauf autrement prévu par les présents Statuts.

Chaque action ordinaire donne droit à une voix. Un actionnaire peut agir à toute assemblée des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex.

Sauf stipulations contraires de la loi, les décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité simple des présents et votants.

Le conseil d'administration pourra déterminer toutes les autres conditions qui devront être remplies par les actionnaires pour pouvoir participer aux assemblées.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation ni publication préalable.

**Art. 11. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue dans la commune du siège social de la Société au lieu indiqué dans la convocation le deuxième mercredi du mois de juin à midi. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le jour ouvrable bancaire suivant.

**Art. 12. Commissaires aux comptes.** La Société est contrôlée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six années.

S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil des commissaires aux comptes.

**Art. 13. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier du mois de janvier et se termine le trente et un du mois de décembre. Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le trente et un du mois de décembre 2009.

**Art. 14. Distribution des profits.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux actionnaires en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Des dividendes intermédiaires pourront être distribués sur décision du conseil d'administration, sous réserve des conditions prévues par la loi.

**Art. 15. Dissolution - Liquidation** La Société peut à tout moment être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. La liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 16. Référence à la loi.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

#### *Souscription*

Les Statuts ayant été ainsi arrêtés, le comparant déclare souscrire le capital comme suit:

Souscripteur	Nombre d'actions	Capital social en EUR	%
Pavlos Psomiadis . . . . .	31.000	31.000	100

Un montant de sept mille sept cent cinquante Euros (EUR 7.750.-), représentant vingt-cinq pour cent (25%) du capital social souscrit, a été payé en numéraire lors de la constitution, conformément à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Coûts*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ 2.000.- Euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant, précité, représentant la totalité du capital souscrit, s'est ensuite constitué en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des Administrateurs est fixé à trois et celui du commissaire est fixé à un.
2. Sont nommés Administrateurs:

##### *Administrateurs de catégorie A:*

- M. Alexandros Antzoulides, né le 2 novembre 1969, en Libye et résidant au 2, Eleftheriou Venizelou Street, 153 41 Agia Paraskevi, Grèce;

- M. Pavlos Psomiadis, né le 30 juillet 1939, à Keratsini (Grèce) et résidant au 1 Pentelis & Panoramou, 145 62 Kifissia, Grèce;

##### *Administrateur de catégorie B:*

- M. Christophe Blondeau, né le 28 février 1954, à Anvers (Belgique) et ayant son adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Est nommé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- HRT REVISION S.A., société anonyme ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés, sous le numéro B 51.238.

4. Leur mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

5. Le siège social de la société est fixé au 23, Val Fleuri, L- 1526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juillet 2009. Relation: LAC/2009/30547. Reçu: soixante quinze euros (75 €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 JUIL 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009100701/376.

(090121650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2009.

**China Corn Oil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 134.716.

*Extract of the sole résolution taken during the ordinary general meeting of the shareholders held at the registered office extraordinarily on May 15<sup>th</sup>, 2009*

*First resolution:*

The Assembly accepts the resignation, with effect as at March 19<sup>th</sup>, 2008, of the company H.R.T. Révision S.A. with registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, as Statutory Auditor of the company. The Assembly appoints in replacement of H.R.T. Révision S.A., and with effect as at March 19<sup>th</sup>, 2008, the company GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A. with registered office at 83, Pafebruch, L-8308 Capellen, as Auditor of the Company. The mandate of the Auditor will start with the financial accounts for the period from December 19<sup>th</sup>, 2009 to December 31<sup>st</sup>, 2007 and will then expire at the Annual General Meeting approving the annual accounts of the company for the year ending on December 31<sup>st</sup>, 2008.

**Traduction en français:**

*Extraits de la résolution unique prise à l'issue de l'assemblée générale ordinaire tenue exceptionnellement le 15 mai 2009*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission, avec effet au 19 mars 2008, de la société H.R.T. Révision S.A., sise au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, de sa fonction de Commissaire aux Comptes de la société. L'Assemblée nomme en remplacement de H.R.T. Révision S.A. et avec effet au 19 mars 2008, la société GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A. avec siège social au 83, Pafebruch, L-8308 Capellen, Réviseur de la Société. Le mandat du Réviseur concerne les comptes pour la période allant du 19 décembre 2007 au 31 décembre 2007 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle approuvant les comptes annuels de la société au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour CHINA CORN OIL S.A.

FIDALUX S.A.,

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2009099725/32.

(090119625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Investcorp S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 24.708.

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Investcorp S.A., a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, Grand Duchy of

Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 24.708 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing then in Junglinster, on July 24, 1986, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 309 of November 4, 1986. The articles of incorporation of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on September 17, 2007, pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing then in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 2670 of November 21, 2007.

The Meeting is chaired by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg. The Chairman appoints Solange Wolter, with professional address in Luxembourg, as Secretary of the Meeting.

The Meeting elects Arlette Siebenaler, with professional address in Luxembourg as Scrutineer of the Meeting (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the Bureau of the Meeting).

The shareholders present at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that 200,000 (two hundred thousand) Ordinary Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each, representing the entirety of the voting share capital of the Company of USD 200,000,000 (two hundred million United States Dollars) are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, the shareholders represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders represented at the Meeting, the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Resolution to increase the share capital of the Company by an amount of USD 104,823,000 (one hundred and four million eight hundred and twenty-three thousand United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 200,000,000 (two hundred million United States Dollars) represented by 200,000 (two hundred thousand) Ordinary Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each to an amount of USD 304,823,000 (three hundred and four million eight hundred and twenty three United States Dollars) by way of the issuance of 104,823 (one hundred and four thousand eight hundred and twenty-three) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each;

3. Subsequent amendment of article 5. of the Articles;

4. Amendment to article 6.3., first paragraph, of the Articles and insertion of an article 6.3., second paragraph et seq., in the Articles;

5. Insertion of an article 6.4. in the Articles;

6. Amendment to article 16, third paragraph, of the Articles;

7. Insertion of an article 17., second paragraph, in the Articles;

8. Insertion of an article 18., first and second paragraph, in the Articles;

9. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and any employee of Maitland Luxembourg S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company; and

10. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, after the foregoing has been discussed and approved by the Meeting, the Meeting unanimously decides on the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 104,823,000 (one hundred and four million eight hundred and twenty-three thousand United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 200,000,000 (two hundred million United States Dollars) represented by 200,000 (two hundred thousand) Ordinary Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each to an amount of USD 304,823,000 (three hundred and four million eight hundred and twenty three United States Dollars) by way of

the issuance of 104,823 (one hundred and four thousand eight hundred and twenty-three) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each.

*Third resolution*

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows, it being understood that Investcorp Investment Holdings Limited has waived, to the extent required, its preferential subscription right.

*Subscription - Payment*

Investcorp Holdings Limited declares to subscribe to 104,823 (one hundred and four thousand eight hundred and twenty-three) Series B Preference Shares having a par value of USD1,000 (one thousand United States Dollars) each and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of USD 104,823,000 (one hundred and four million eight hundred and twenty-three thousand United States Dollars) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be allocated as follows to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Fourth resolution*

As a result of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 5. of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.** The subscribed capital is fixed at USD 304,823,000 (three hundred and four million eight hundred and twenty three United States Dollars) divided into 200,000 (two hundred thousand) Ordinary Shares with a par value of USD 1,000.- (one thousand United States Dollars) per share, each one fully paid up and 104,823 (one hundred and four thousand eight hundred and twenty-three) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000.- (one thousand United States Dollars) per share, each one fully paid up."

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend article 6.3., first paragraph, of the Articles and to insert article 6.3., second paragraph et seq. in the Articles, it being understood that article 6.3. of the Articles shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.3.** Each Ordinary Share and Series B Preference Share shall have one vote in any general meeting of the Corporation.

Subject to the provisions of Article 16 hereof, non-cumulative cash distributions on the Series B Preference Shares ("Dividends") will be payable in respect of each Dividend Period on the Dividend Payment Date immediately following the end of such Dividend Period, if declared by the Board of Directors and approved by the shareholders of the Company in preference to any dividend or other distribution on any Ordinary Shares, subject to applicable Luxembourg law and the limitations on Dividends described below.

If declared, such Dividends will be paid:

(a) for each Dividend Period ending on or prior to the First Call Date (the "Fixed Rate Dividend Period"), at a rate per annum of 12 per cent of the Liquidation Preference. If at any time prior to such date it is necessary to compute Dividends in respect of the Preference Shares for a period less than a full year, such Dividends will be calculated on the basis of (i) the actual number of days elapsed in the relevant Dividend Period divided by 365 if none of the days elapsed in the relevant Dividend Period occurs in a leap year or (ii) if any of the days elapsed in the relevant Dividend Period occurs in a leap year (A) the actual number of days elapsed in such portion of the relevant Dividend Period that does not occur in a leap year divided by 365 and (B) the actual number of days elapsed in the portion of the relevant Dividend Period that occurs in a leap year divided by 366; and

(b) for each Dividend Period thereafter (the "Floating Rate Dividend Period"), at a rate per annum of twelve month US dollar LIBOR plus the Margin, calculated on the Liquidation Preference and on the basis of the actual number of days elapsed in such period divided by 360;

If declared, Dividends will be paid in US dollars.

For these purposes:

"Business Day" means any day, not being a Saturday, Sunday or public holiday, on which banks are open for business in New York and the Grand Duchy of Luxembourg;

"Dividend Period" means (a) the period from and including the Issue Date to and including June 30, 2009, (b) from and including July 1, 2009, each twelve-month period from July 1 to, and including, June 30 in each year thereafter, ending on and including June 30, 2013, (c) the period from and including July 1, 2013 to but excluding the First Call Date, (d) the period from and including the First Call Date to, and including June 30, 2014 and (e) each twelve-month period to, and including, June 30 in each year thereafter;

"Dividend Payment Date" means the first Business Day after a meeting of the shareholders (or any adjournment thereof) at which the Dividend is approved by the shareholders;

"First Call Date" means June 30, 2014;

"LIBOR" means, in relation to any Dividend Period:

(a) the British Bankers Association Interest Settlement Rate for deposits in US Dollars for a period of twelve months (or, if the Dividend Period is not twelve months, a period equal in duration, or as close in duration as is available, to the relevant Dividend Period) displayed on the appropriate page of the Reuters Screen; or

(b) if the relevant rate does not appear on the Reuters Screen, the arithmetic mean (rounded upwards, if necessary, to four decimal places) of the rates at which the principal London offices of four leading financial institutions, chosen by the Company, engaged in the London interbank market were offering to prime banks in the London interbank market deposits in US dollars for a period of twelve months (or, if the Dividend Period is not twelve months, a period equal in duration, or as close in duration as possible, to the relevant Dividend Period), as calculated by the Company, in each case, determined at 11.00 am (London time) on the day on which quotations would ordinarily be given by prime banks in the London interbank market for deposits in US dollars for delivery on the first day of such Dividend Period; and

"Margin" means 9.75 per cent."

#### *Sixth resolution*

The Meeting resolves to insert an article 6.4. in the Articles which shall read as follows:

" **Art. 6.4.** The Series B Preference Shares shall, subject to the provisions of the Luxembourg law dated August 10, 1915 concerning commercial companies as it is amended, be redeemable shares at the option of the Corporation and may be repurchased by the Corporation at any time upon payment of the Optional Redemption/Repurchase Price.

"Optional Redemption/Repurchase Price" means an amount equal to the Liquidation Preference, together with (i) any declared but unpaid Dividend in respect of the immediately preceding Dividend Period and (ii) if declared by the Board of Directors, a Dividend for the period from the beginning of the Dividend Period in which the redemption and repurchase is effected up to but excluding the date on which such redemption and repurchase is effected (subject always to compliance with the requirements for the payment of dividends as described in these Articles of Association).

On the date of such redemption and repurchase the Series B Preference Shares shall no longer be deemed to be outstanding for the purpose of exercise of voting rights or the right to receive dividends or distributions pursuant to the Articles of Incorporation and the sole right of the holders of the Series B Preference Shares thereafter shall be to receive the redemption or repurchase price in cash with respect to such Series B Preference Shares provided above which shall be paid by the Corporation within thirty (30) days after the date of such redemption and repurchase to or into trust or by other means for the benefit of the holders of the Series B Preference Shares as determined in the discretion of the Board of Directors of the Corporation (which determination so expressed shall be binding on the Corporation and holders of the Series B Preference Shares and shall not be subject to any external standard or subsequent review). The Board of Directors of the Corporation shall then as soon as feasible call an extraordinary general meeting of the shareholders of the Corporation to cancel the Series B Preference Shares repurchased.

The rights attached to the Series B Preference Shares may be varied in any manner so as to adversely affect the holders of the Series B Preference Shares with the consent in writing of the holders of at least 66.66% of the Series B Preference Shares or with the sanction of a resolution at a separate meeting of the holders of the Series B Preference Shares passed by the holders of 66.66% of the Series B Preference Shares present or represented at such meeting. The provisions of these Articles of Incorporation relating to general meetings shall apply mutatis mutandis to every such separate meeting but so that the necessary quorum shall be one or more holders of Series B Preference Shares holding alone or in the aggregate, at least 51% of the issued Series B Preference Shares."

#### *Seventh resolution*

The Meeting resolves to amend article 16, third paragraph, of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 16.** From the annual net profits of the Corporation, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Corporation as stated in Article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in Article 5 hereof.

The general meeting will prescribe the remuneration of the members of the Board of Directors, provided that the total of such remuneration may not exceed five per cent (5%) of the net after tax profit in any one financial year after allowing for statutory and general reserves and after allowing for the distribution of a dividend totaling not less than five per cent (5%) of the capital of the Corporation. However, this provision will not be deemed to oblige the Corporation to pay a dividend of five per cent (5%) or of any amount.

Subject to article 6.3 of the Articles of Incorporation, the general meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion it believes best suits the corporate purpose and policy and within the limits of the Law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board of Directors and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Directors.

The Board of Directors may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law of August 10, 1915 on commercial companies as amended and subject to article 6.3 of the Articles of Incorporation."

*Eighth resolution*

The Meeting resolves to insert a second paragraph in article 17 of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 17.** In the event of dissolution of the Corporation, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

As long as any Series B Preference Shares are outstanding, upon dissolution of the Corporation, each holder of a Series B Preference Share shall be entitled to receive out of the assets of the Corporation available for distribution, and in preference to any distribution on any Ordinary Shares a liquidating distribution equal to the Liquidation Preference, together with:

(a) any declared but unpaid dividend in respect of the Dividend Period immediately preceding the date of such dissolution; and

(b) if declared by the Board of Directors, a dividend for the period from the end of the immediately preceding Dividend Period through the date on which such dissolution occurs (subject always to compliance with the requirements for payment of dividends as described in these Articles of Incorporation)."

*Ninth resolution*

The Meeting resolves to insert a first and a second paragraph in article 18 of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 18.** Subject to the conditions fixed by law, the Board of Directors is authorized to pay out an advance payment on account of dividends. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

If in respect of any Dividend Period, a dividend is not declared or payable in respect of the Series B Preference Shares, the Corporation may not declare, pay or make any dividends, other distributions or payments in respect of, or repurchase, Ordinary Shares or any other securities or obligations of the Corporation ranking junior to the Series B Preference Shares (or contribute any moneys to a sinking fund for the redemption or other satisfaction of any such securities or obligations) until the next succeeding date on which a dividend in respect of the Series B Preference Shares is paid in full.

The Board of Directors may create special benefit, pension, provident or performance incentive funds for its officers and employees, according to policies, and guidelines as established, implemented and supervised by the chief executive officer."

*Tenth resolution*

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and any employee of Maitland Luxembourg S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

There being no further business, the meeting is closed.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present Meeting, is approximately EUR 6,000.- (six thousand euro).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille neuf, le trente juin,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Investcorp S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 24.708 (la Société), constituée suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, le 24 juillet 1986, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 309 du 4 novembre 1986. Les statuts de la

Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 17 septembre 2007, suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire alors de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2670 du 21 novembre 2007.

L'Assemblée est présidée par Annick Braquet, avec adresse professionnelle à Luxembourg. Le Président nomme Solange Wolter, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme Secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée choisit Arlette Siebenaler, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme Scrutateur de l'Assemblée (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont collectivement appelés par la suite le Bureau de l'Assemblée).

Les actionnaires présents à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont mentionnés sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par le mandataire des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront également annexées aux présent procès-verbal et signées par toutes les parties

Le Bureau ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Il résulte d'une liste de présence, établie et certifiée par les membres du Bureau que 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune, représentant la totalité du capital social votant de la Société d'un montant de USD 200.000.000 (deux cent millions de dollars américains), sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, reproduit ci-après, sans convocation préalable, les actionnaires représentés à l'Assemblée ayant décidé de se réunir après examen de l'ordre du jour.

La liste de présence, signée par les actionnaires représentés à l'Assemblée, les membres du Bureau et le notaire, restera annexée au présent acte avec les procurations pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

II.- L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 104.823.000 (cent quatre millions huit cent vingt-trois mille dollars américains) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 200.000.000 (deux cent millions de dollars américains) représenté par 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune à USD 304.823.000 (trois cent quatre millions huit cent vingt-trois mille dollars américains) par l'émission de 104.823 (cent quatre mille huit cent vingt-trois) Actions Préférentielles de Série B ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune;

3. Modification subséquente de l'article 5. des Statuts;

4. Modification de l'article 6.3; premier paragraphe, des Statuts et insertion de l'article 6.3; deuxième paragraphe et suivants; des Statuts;

5. Insertion de l'article 6.4. des Statuts;

6. Modification de l'article 16, troisième paragraphe des Statuts;

7. Insertion de l'article 17, deuxième paragraphe des Statuts;

8. Insertion de l'article 18; premier et deuxième paragraphe, des Statuts;

9. Modification du registre des actionnaires de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg et à tout employé de Maitland Luxembourg S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société; et

10. Divers.

Ces faits ayant été exposés et reconnus vrais par l'Assemblée, après discussion et approbation par l'Assemblée de ce qui précède, l'Assemblée décide unanimement de prendre les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 104.823.000 (cent quatre millions huit cent vingt-trois mille dollars américains) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 200.000.000 (deux cent millions de dollars américains) représenté par 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune à USD 304.823.000 (trois cent quatre millions huit cent vingt-trois mille dollars américains) par l'émission de 104.823 (cent quatre mille huit cent vingt-trois) Actions Préférentielles de Série B ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune.

### Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit, étant entendu que Investcorp Investment Holdings Limited a renoncé, dans la mesure exigée, à son droit de souscription préférentiel.

#### Souscription - Libération

Investcorp Holdings Limited déclare souscrire à 104.823 (cent quatre mille huit cent vingt-trois) Actions Préférentielles de Série B ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune et libérer intégralement ces Actions par un apport en numéraire d'un montant total de USD 104.823.000 (cent quatre millions huit cent vingt-trois mille dollars américains) qui est documenté au notaire par un certificat de blocage et qui sera affecté comme suit au compte capital social nominal de la Société.

Le montant de l'augmentation de capital social est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

### Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à USD 304.823.000 (trois cent quatre millions huit cent vingt-trois mille dollars américains) représenté par 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) par action, chacune entièrement libérée et 104.823 (cent quatre mille huit cent vingt-trois) Actions Préférentielles de Série B ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) par action, chacune entièrement libérée."

### Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 6.3., premier paragraphe, des Statuts et d'insérer l'article 6.3., deuxième paragraphe et suivants, des Statuts, étant entendu que l'article 6.3. des Statuts aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.3.** Chaque Action Ordinaire et chaque Action Préférentielle de Série B donnent droit à une voix aux assemblées générales de la Société."

Sous réserve des dispositions de l'Article 16 ci-dessous, les distributions en numéraire non-cumulatives concernant les Actions Préférentielles de Série B ("Dividendes") seront payables pour chaque Période de Dividende à la Date de Paiement du Dividende suivant immédiatement la fin de cette Période de Dividende, si le Conseil d'Administration le déclare et si les actionnaires de la Société l'approuvent en priorité à tout dividende ou autre distribution pour les Actions Ordinaires, sous réserve de la loi luxembourgeoise applicable et des limitations sur les Dividendes décrits ci-dessous.

Si déclarés, ces Dividendes seront payés:

(a) pour chaque Période de Dividende qui prend fin à ou avant la Première Date d'Appel (la "Période de Dividende à Taux Fixe"), au taux annuel de 12 pour cent de la Liquidation Préférentielle. Si à tout moment avant cette date il s'avère nécessaire de calculer les Dividendes concernant les Actions Préférentielles pour une période inférieure à une année complète, ces Dividendes seront calculés sur la base de (i) le nombre de jours effectifs écoulés dans la Période de Dividende concernée divisé par 365 si aucun des jours écoulés dans la Période de Dividende concernée survient durant une année bissextile (A) le nombre de jours effectifs écoulés durant cette partie de la Période de Dividende concernée qui ne survient pas durant une année bissextile divisé par 365 et (B) le nombre de jours effectifs écoulés durant cette partie de la Période de Dividende concernée qui survient durant une année bissextile divisé par 366; et

(b) pour chaque Période de Dividende suivante (la "Période de Dividende à Taux Variable") à un taux annuel de douze mois dollar américain LIBOR plus la Marge, calculée sur la Liquidation Préférentielle et sur la base du nombre de jours réels écoulés dans cette période divisé par 360;

Si déclarés, les Dividendes seront payés en dollars américains.

Pour les besoins des présents Statuts:

"Jour Ouvrable" signifie le jour, excepté un Samedi, un Dimanche ou un jour férié, où les banques sont ouvertes à New York et au Grand Duché de Luxembourg;

"Période de Dividende" signifie (a) la période à compter de et y compris la Date d'Emission jusqu'au et y compris le 30 juin 2009, (b) à compter de et y compris le 1<sup>er</sup> juillet 2009, chaque période de douze mois à partir du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au, et y compris, le 30 juin de chaque année suivante, prenant fin le et y compris 30 juin 2013, (c) la période à compter de et y compris le 1<sup>er</sup> juillet 2013 jusqu'au mais excepté la Première Date d'Appel, (d) la période à compter de et y compris la Première Date d'Appel jusqu'au, et y compris le 30 juin 2014 et (e) chaque période de douze mois jusqu'au et y compris le 30 juin de chaque année suivante;

"Date de Paiement du Dividende" signifie le premier Jour Ouvrable après l'assemblée des actionnaires (ou tout ajournement de celle-ci) auquel le Dividende est approuvé par les actionnaires;

"Première Date d'Appel" signifie le 30 juin 2014;

"LIBOR" signifie, en relation avec toute Période De Dividende:

(a) la British Bankers Association Interest Settlement Rate pour les dépôts en dollars américains d'une période de douze mois (ou, si la Période de Dividende n'est pas de douze mois, une période de même durée, ou la proche possible dans la durée de la Période de Dividende en question) affichée sur la page concernée de l'Ecran Reuters; ou

(b) si la date en question n'est pas affichée sur l'Ecran Reuters, la moyenne arithmétique (arrondie vers le haut, si nécessaire, jusqu'à la quatrième décimale) des taux auxquels les principaux bureaux de Londres des quatre institutions financières de Référence, choisies par la Société, agissant dans le marché interbancaire de Londres ont offert aux banques de référence dans le marché interbancaire de Londres des dépôts en dollars américains d'une période de douze mois (ou, si la Période de Dividende n'est pas de douze mois, une période de même durée, ou la proche possible dans la durée de la Période de Dividende en question), tel que calculée par la Société, dans chaque cas, fixée à 11h du matin (heure de Londres) le jour où les cours auraient été donnés d'ordinaire par les banques de référence dans le marché interbancaire de Londres pour des dépôts en dollars américains pour être remis le premier jour de cette Période de Dividende; et

"Marge" signifie 9,75 pour cent."

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée décide d'insérer un article 6.4 aux Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.4.** Les Actions Préférentielles de Série B seront, sous réserve des dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, des actions rachetables au choix de la Société et peuvent être rachetées par la Société à tout moment dès le paiement du Prix de Rachat Optionnel.

"Prix de Rachat Optionnel" signifie un montant égal à la Préférence de Liquidation, avec (i) tout Dividende déclaré mais non payé concernant la Période de Dividende qui précède immédiatement et (ii) si déclaré par le Conseil d'Administration, un Dividende pour la période allant du début de la Période de Dividende au cours de laquelle le rachat est réalisé jusqu'à mais excepté la date à laquelle ce rachat est réalisé (toujours soumis au respect des exigences pour le paiement des dividendes tel que décrit dans les présents Statuts).

A la date de ce rachat, les Actions Préférentielles de Série B ne seront plus considérées comme existantes en ce qui concerne le droit de vote et le droit à dividende ou distribution conformément aux Statuts et le seul droit des détenteurs d'Actions Préférentielles de Série B ensuite sera de percevoir le prix de rachat, en espèces, relatif aux dites Actions Préférentielles de Série B prévu ci-dessus qui sera payé par la Société endéans les trente (30) jours après la date de ce rachat, à l'ordre de ou par tout autre moyen au bénéfice des détenteurs d'Actions Préférentielles de Série B, tel que déterminé discrétionnairement par le Conseil d'Administration de la Société (laquelle détermination, telle qu'exprimée, liera la Société et les détenteurs d'Actions Préférentielles de Série B et ne pourra pas faire l'objet d'une adaptation extérieure ou d'une révision subséquente). Le Conseil d'Administration de la Société, dès que possible, convoquera une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société aux fins d'annuler les Actions Préférentielles de Série B rachetées.

Les droits attachés aux Actions Préférentielles de Série B ne peuvent être modifiés de telle façon à affecter négativement les détenteurs d'Actions Préférentielles de Série B qu'avec l'accord écrit de détenteurs d'au moins 66,66% des Actions Préférentielles de Série B, ou par la sanction d'une résolution d'une assemblée générale séparée des détenteurs d'Actions Préférentielles de Série B approuvée par les détenteurs de 66,66% des Actions Préférentielles de Série B présents ou représentés à cette assemblée. Les dispositions des présents Statuts concernant les assemblées générales s'appliqueront, mutatis mutandis à toute assemblée séparée mais de façon à ce que le quorum nécessaire soit d'un ou plusieurs détenteurs d'Actions Préférentielles de Série B détenant seul ou ensemble au moins 51% des Actions Préférentielles de Série B émises."

#### *Septième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 16, troisième paragraphe, des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 16.** Sur les bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque et tant que cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société, tel que déterminé à l'Article 5 ci-dessus, ou tel qu'augmenté ou réduit de temps à autre tel que prévu à l'Article 5 ci-dessus.

L'assemblée générale fixera la rémunération des membres du Conseil d'Administration, étant entendu que le total de cette rémunération ne pourra dépasser cinq pour cent (5%) du bénéfice net après impôts d'un exercice comptable, provision étant faite pour les réserves statutaires et générales ainsi que pour la distribution d'un dividende d'au moins cinq pour cent (5%) du capital social de la Société. Toutefois cette disposition ne sera pas considérée comme obligeant la Société à payer un dividende de cinq pour cent (5%) ou de tout autre montant.

Sous réserve de l'article 6.3 des Statuts, l'assemblée générale déterminera l'affectation du solde des bénéfices nets annuels et pourra décider de payer des dividendes de temps à autre, qu'elle jugera le mieux adapté au regard des objectifs et de la politique de la Société et dans les limites de la Loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée.

Les dividendes peuvent être payés en euro ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et peuvent être payés aux dates et lieux déterminés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut décider de payer des acomptes sur dividendes aux conditions et dans les limites fixées par la Loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée et sous réserve de l'article 6.3 des Statuts."

#### *Huitième résolution*

L'Assemblée décide d'insérer un deuxième paragraphe à l'article 17 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée des actionnaires ayant décidé la dissolution, laquelle déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Tant que les Actions Préférentielles de Série B seront en circulation, à la dissolution de la Société, chaque détenteur d'Action Préférentielle de Série B sera autorisé à recevoir en dehors des actifs de la Société disponibles pour une distribution, et en priorité par rapport à toute distribution pour les Actions Ordinaires une distribution de liquidation égale à la Préférence de Liquidation, avec:

(a) tout dividende déclaré mais non payé concernant le Période de Dividende qui précède immédiatement la date de cette dissolution; et

(b) si déclaré par le Conseil d'Administration, un dividende pour la période allant de la fin de la Période de Dividende qui précède immédiatement à la date à laquelle cette dissolution survient (toujours sous réserve du respect des exigences de paiement des dividendes tel que décrit dans les présents Statuts)."

#### *Neuvième résolution*

L'Assemblée décide d'insérer un premier et un deuxième paragraphe à l'article 18 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 18.** Sous réserve des conditions fixées par la loi, le Conseil d'Administration est autorisé à rembourser un paiement anticipé sur les comptes de dividendes. Le Conseil d'Administration détermine le montant et la date de paiement de ce paiement anticipé.

Si concernant toute Période de Dividende, un dividende n'est pas déclaré ou payable pour les Actions Privilégiées de Série B, la Société ne peut pas déclarer, payer ou faire des dividendes, autres distributions ou paiements concernant, ou racheter, les Actions Ordinaires ou tous autres titres ou obligations de la Société qui sont moins prioritaires que les Actions Privilégiées de Série B (ou apporter des garanties à un fonds d'amortissement pour le rachat ou autre satisfaction de ces titres ou obligations) jusqu'à la prochaine date suivante à laquelle un dividende concernant les Actions Privilégiées de Série B est payé intégralement.

Le Conseil d'Administration pourra créer des fonds de prestations spéciales, de retraite, de prévoyance ou de primes de rendement pour ses directeurs et employés des fonds, conformément aux objectifs et directives tels qu'établis, exécutés et contrôlés par le directeur général."

#### *Dixième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg et à tout employé de Maitland Luxembourg S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente Assemblée est estimé à environ EUR 6.000.- (six mille euros).

Le notaire instrumentant, qui connaît et comprend l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux parties comparantes, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: A. BRAQUET, S. WOLTER, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 juillet 2009. Relation: LAC/2009/26688. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009100196/452.

(090119809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2009.

**BLUE WATER INTERNATIONAL S.A., société de gestion de patrimoine familial, en abrégé SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 145.910.

In the year two thousand nine, on the seventeenth of July.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of "BLUE WATER INTERNATIONAL S.A. Société de Gestion de Patrimoine Familial, en abrégé SPF" (The "Company"), a société anonyme having its registered office in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, constituted by a deed on the undersigned notary on 16 April 2009, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 996 of 13 May 2009.

The meeting was opened by Mr Patrick AFLALO, company's Director, residing professionally in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Ms Marie-Laure AFLALO, company's Director, residing professionally in Luxembourg,

The meeting elected as scrutineer Mr Philippe AFLALO, company's Director, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Increase the corporate capital by an amount of NINE HUNDRED SIXTY NINE THOUSAND EURO (EUR 969,000) to bring it from its present amount of THIRTY-ONE THOUSAND EURO (EUR 31,000) to ONE MILLION EURO (EUR 1,000,000) by the issuing of NINE THOUSAND SIX HUNDRED NINETY (9,690) new shares with a par value of ONE HUNDRED EURO (100.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

2. Subscription and payment of the NINE THOUSAND SIX HUNDRED NINETY (9,690) new shares by the sole shareholder Mr Andrzej GACKOWSKI by contribution in kind of 19 Investment certificates of FORUM XIX Fundusz Inwestycyjny Zamkniety, an investment fund, with its registered office at Krakow (P), registered in Poland under number RFI 453, for a total amount of 4,517,290.28 PLN (four million five hundred seventeen thousand two hundred ninety Polish zlotys 28p).

The surplus between the value of the contribution in kind and the aggregate nominal value of the shares issued will be transferred to a share premium account.

3. Modification of article 5 first paragraph of the articles of association accordingly.

4. Sundries.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to increase the subscribed capital by an amount of NINE HUNDRED SIXTY NINE THOUSAND EURO (EUR 969,000) to bring it from its present amount of THIRTY-ONE THOUSAND EURO (EUR 31,000) to ONE MILLION EURO (EUR 1,000,000) by the issuing of NINE THOUSAND SIX HUNDRED NINETY (9,690) new shares with a par value of ONE HUNDRED EURO (100.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

*Subscription - Payment*

Thereupon:

Mr Andrzej GACKOWSKI, residing at ul. Brodzinskiego 14, 01-557 Warsaw (Poland),

represented by Mr Philippe AFLALO, prenamed, by virtue of a power of attorney, given on July 15, 2009,

declares to subscribe the NINE THOUSAND SIX HUNDRED NINETY (9,690) new shares and to have them fully paid up by contribution in kind of nineteen (19) Investment Certificates of FORUM XIX Fundusz Inwestycyjny Zamkniety, an investment fund registered in Poland under number RFI 453, with its registered office at PL-30-243 Krakow (Poland), ul. Ksiecica Jozefa 186 at their net asset value of 4,517,290.28 PLN (four million five hundred seventeen thousand two

hundred ninety Polish zlotys 28p), representing 11.80% of the investment certificates issued by the said company for a total amount of FOUR MILLION FIVE HUNDRED SEVENTEEN THOUSAND TWO HUNDRED NINETY POINT TWENTY EIGHT POLISH ZLOTYS (4,517,290.28.- PLN).

corresponding at ONE MILLION FIFTY TWO THOUSAND NINE HUNDRED EIGHTY ONE EUROS FORTY ONE CENTS (EUR 1,052,981.41) on basis of the exchange rate dated 16<sup>th</sup> July, 2009, being 4.29 Polish Zloty for 1.- Euro.

The amount of NINE HUNDRED SIXTY NINE THOUSAND EURO (969.000.- EUR) has been transferred to the share capital account and the surplus, being EIGHTY THREE THOUSAND NINE HUNDRED EIGHTY ONE EUROS FORTY ONE CENTS (EUR 83,981.41) has been transferred to the share premium account.

The existence of the said certificates are evidenced in a report established by HRT Révision S.A., having its registered office at L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, R.C.S. Luxembourg B 51.238, on 17 July 2009, concluding as follows:

" **6. Conclusion.** Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur des titres apportés ne correspond pas au moins à 9.690 actions d'une valeur nominale de EUR 100,00 de BLUE WATER INTERNATIONAL S.A., société de gestion de patrimoine familial, en abrégé SPF, à émettre en contrepartie avec une prime d'émission de EUR 83.981,41."

Furthermore, it results from a certificate issued by the board the management of FORUM XIX Fundusz Inwestycyjny Zamkniety on 17 July 2009, that:

"- Mr Andrzej GACKOWSKI is the owner of 19 Investment Certificate of FORUM XIX Fundusz Inwestycyjny Zamkniety, being 11,80 % of the issued company's Investment Certificate (hereinafter "Certificates");

- Such Certificates are fully paid-up;

- Mr Andrzej GACKOWSKI is the entity solely entitled to the Certificates and possessing the power to dispose of the Certificates;

- none of the Certificates are encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the Certificates and none of the Certificates are subject to any attachment.

- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Certificates be transferred to him;

- according to the Polish law and the articles of association of the company, such Certificates are freely transferable, with such exemption that in order to transfer Certificates consent of Towarzystwo Funduszy Inwestycyjnych Spółka Akcyjna headquartered in Kraków is requested.

- Consent of Towarzystwo Funduszy Inwestycyjnych Spółka Akcyjna headquartered in Kraków for contribution in kind of Certificates by Mr Andrzej Gackowski to Blue Water international S.A. SPF has already been granted.

- all formalities subsequent to the contribution in kind of the Investment Certificates of the company, required in Poland, will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind and the agreement on transfer of the Certificates between Mr Andrzej Gackowski and the company Blue Water international S.A. SPF."

The said report and certificate, signed "ne varietur" by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Third resolution*

The general meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 5. (first paragraph).** The subscribed capital of the corporation is fixed at ONE MILLION EURO (EUR 1,000,000) represented by TEN THOUSAND (10,000) shares with a par value of ONE HUNDRED EURO (EUR 100) each."

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately THREE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (3.500.-EUR).

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board and to the proxyholder of the appearing parties, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, they signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le dix-sept juillet.

Pardevant, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "BLUE WATER INTERNATIONAL S.A. Société de Gestion de Patrimoine Familial, en abrégé SPF" (la "Société"), avec siège social à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 16 avril 2009, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 996 du 13 mai 2009.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick AFLALO, administrateur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social d'un montant de NEUF CENT SOIXANTE NEUF MILLE EUROS (969.000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) au montant de UN MILLION D'EUROS (1.000.000.- EUR) par l'émission de NEUF MILLE SIX CENT QUATRE VINGT DIX (9.690) nouvelles actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les actions existantes.

2. Souscription et libération entière des 9.690 actions nouvelles par l'actionnaire unique Monsieur Andrzej GACKOWSKI par apport en nature de 19 certificats d'investissement de la Société FORUM XIX Fundusz Inwestycyjny Zamkniety, un fond d'investissement, ayant son siège social à Cracovie (P), enregistré en Pologne sous le numéro RFI 453, pour un montant total de 4.517.290,28 PLN (quatre millions cinq cent dix-sept mille deux cent quatre vingt dix Zlotys Polonais et 28p).

La différence entre la valeur totale de l'apport en nature et la valeur nominale totale des actions émises, sera transférée à un compte de prime d'émission de la société.

3. Modification subséquente de l'article 5 alinéa 1 des statuts.

4. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide l'augmentation du capital social de NEUF CENT SOIXANTE NEUF MILLE EUROS (969.000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) au montant de UN MILLION D'EUROS (1.000.000.- EUR) par l'émission de NEUF MILLE SIX CENT QUATRE VINGT DIX (9.690) nouvelles actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les actions existantes.

*Souscription - Libération*

Est intervenue aux présentes:

Monsieur Andrzej GACKOWSKI, demeurant à ul. Brodzinskiego 14, 01-557 Varsovie (Pologne),

représenté par Monsieur Philippe AFLALO, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 15 juillet 2009,

lequel déclare souscrire neuf mille six cent quatre vingt dix (9.690) actions nouvelles et les libérer intégralement par apport de dix-neuf (19) certificats d'investissement émis par la Société FORUM XIX Fundusz Inwestycyjny Zamkniety, un fond d'investissement, ayant son siège social à PL 30-243 Cracovie (P), ul. Ksiecia Jozefa 186, enregistré en Pologne sous le numéro RFI 453, représentant 11,80% des Certificats d'Investissement émis par ladite société pour un montant total de quatre millions cinq cent dix-sept mille deux cent quatre vingt dix Zlotys Polonais et 28p (4.517.290,28 PLN),

correspondant à UN MILLION CINQUANTE DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT UN EUROS QUARANTE ET UN CENTS (EUR 1.052.981,41) sur base du taux de change du 16 juillet 2009, étant de 4,29 Zloty Polonais pour 1.-euro.

Le montant de NEUF CENT SOIXANTE NEUF MILLE EUROS (EUR 969.000.) est versé dans le capital social et le surplus, à savoir QUATRE VINGT TROIS MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT UN EUROS QUARANTE ET UN CENTS (EUR 83.981,41) est versé dans le compte prime d'émission

L'existence de ladite créance a été justifiée au notaire instrumentant dans un rapport établi par la société HRT Révision S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, R.C.S. Luxembourg B 51.238, en date du 17 juillet 2009 qui conclut comme suit:

" **6. Conclusion.** Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur des titres apportés ne correspond pas au moins à 9.690 actions d'une valeur nominale de EUR 100,00 de BLUE WATER INTERNATIONAL S.A., société de gestion de patrimoine familial, en abrégé SPF, à émettre en contrepartie avec une prime d'émission de EUR 83.981,41."

Il résulte en outre d'un certificat émis en date du 17 juillet 2009 par le conseil de gérance de FORUM XIX Fundusz Inwestycyjny Zamkniety, que:

- Monsieur Andrzej GACKOWSKI est propriétaire de 19 Certificats d'Investissements de FORUM XIX Fundusz Inwestycyjny Zamkniety soit 11,80% des Certificats d'Investissements (ci-après "Certificats") émis par FORUM XIX Fundusz Inwestycyjny Zamkniety.

- les Certificats apportés sont entièrement libérés;

- Monsieur Andrzej GACKOWSKI est le seul ayant droit sur ces Certificats et ayant les pouvoirs d'en disposer;

- aucun Certificat n'est grevée de gage ou d'usufruit, qu'il n'existe aucun droit à acquérir un tel gage ou usufruit et qu'aucun des Certificats n'est sujette à saisie.

- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer un ou plusieurs;

- selon la loi polonaise et les statuts de la société, ces Certificats d'Investissements sont librement transmissibles, sous réserve de l'accord de Towarzystwo Funduszy Inwestycyjnych Spólka Akcyjna ayant son siège social à Cracovie.

- L'accord de Towarzystwo Funduszy Inwestycyjnych Spólka Akcyjna ayant son siège social à Cracovie pour l'apport en nature des certificats détenus par Monsieur Andrzej Gackowski à la société Blue Water international S.A. SPF a déjà été donné.

- toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des Certificats d'Investissements de la société, requises en Pologne, seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant le dit apport en nature et de l'accord autorisant le transfert des Certificats détenus par Monsieur Andrzej Gackowski à la société Blue Water international S.A. SPF."

Ledit rapport ainsi que le certificat resteront, après avoir été signés " ne varietur " par les comparants et le notaire instrumentant, annexés aux présentes pour être formalisé avec elles.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5 alinéa 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa 1).** Le capital social est fixé à UN MILLION D'EUROS (1.000.000.- EUR) représenté par DIX MILLE (10.000) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune."

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente est évalué à environ trois mille cinq cents euros (3.500.-EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. AFLALO, M.-L. AFLALO, P. AFLALO, G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 juillet 2009

Relation: LAC/2009/29452. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009100774/220.

(090121657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2009.

**Investcorp S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 24.708.

In the year two thousand and nine, on the third day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Investcorp S.A., a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 24.708 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing then in Junglinster, on July 24, 1986, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 309 of November 4, 1986. The articles of incorporation of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on June 30, 2009, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg. The Chairman appoints Solange Wolter, with professional address in Luxembourg, as Secretary of the Meeting.

The Meeting elects Arlette Siebenaler, with professional address in Luxembourg as Scrutineer of the Meeting (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the Bureau of the Meeting).

The shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from the attendance list established and certified by the members of the Bureau that 200,000 (two hundred thousand) Ordinary Shares and 104,823 (one hundred and four thousand eight hundred and twenty-three) Series B Preference Shares, having a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each, representing the entirety of the voting share capital of the Company of USD 304,823,000 (three hundred and four million eight hundred and twenty-three thousand United States Dollars) are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, the shareholders represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 126,177,000 (one hundred and twenty-six million one hundred and seventy-seven thousand United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 304,823,000 (three hundred and four million eight hundred and twenty-three thousand United States Dollars) represented by 200,000 (two hundred thousand) Ordinary Shares and 104,823 (one hundred and four thousand eight hundred and twenty-three) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each, to an amount of USD 431,000,000 (four hundred and thirty-one million United States Dollars) by way of the issuance of 126,177 (one hundred and twenty-six thousand one hundred and seventy-seven) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each;

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified under item 2. above;

4. Subsequent amendment of article 5. of the Articles;

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and any employee of Maitland Luxembourg S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company; and

6. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, after the foregoing has been discussed and approved by the Meeting, the Meeting unanimously decides on the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 126,177,000 (one hundred and twenty-six million one hundred and seventy-seven thousand United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 304,823,000 (three hundred and four million eight hundred and twenty-three thousand United States Dollars) represented by 200,000 (two hundred thousand) Ordinary Shares and 104,823 (one hundred and four thousand eight hundred and twenty-three) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each to an amount of USD 431,000,000 (four hundred and thirty-one million United States Dollars) by way of the issuance of 126,177 (one hundred and twenty-six thousand one hundred and seventy-seven) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each.

*Third resolution*

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows, it being understood that Investcorp Investment Holdings Limited has waived, to the extent required, its preferential subscription right.

*Subscription - Payment*

Investcorp Holdings Limited, declares to subscribe to 126,177 (one hundred and twenty-six thousand one hundred and seventy-seven) Series B Preference Shares, having a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each and to fully pay them up by a contribution in cash in an aggregate amount of USD 126,177,000 (one hundred and twenty-six million one hundred and seventy-seven thousand United States Dollars) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Fourth resolution*

As a result of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 5. of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.** The subscribed capital is fixed at USD 431,000,000 (four hundred and thirty-one million United States Dollars) divided into 200,000 (two hundred thousand) Ordinary Shares with a par value of USD 1,000.- (one thousand United States Dollars) per share, each one fully paid up and 231,000 (two hundred and thirty-one thousand) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000.- (one thousand United States Dollars) per share, each one fully paid up."

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and any employee of Maitland Luxembourg S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

There being no further business, the meeting is closed.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present Meeting, is approximately EUR 6,000.- (six thousand euro).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mil neuf, le trois juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Investcorp S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, imma-

triculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 24.708 (la Société), constituée suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, le 24 juillet 1986, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 309 du 4 novembre 1986. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 30 juin 2009, suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Annick Braquet, avec adresse professionnelle à Luxembourg. Le Président nomme Solange Wolter, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme Secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée choisit Arlette Siebenaler, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme Scrutateur de l'Assemblée (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont collectivement appelés par la suite le Bureau de l'Assemblée).

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont mentionnés sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par le mandataire des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent procès-verbal et signées par toutes les parties

Le Bureau ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Il résulte de la liste de présence, établie et certifiée par les membres du Bureau que 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires et 104.823 (cent quatre mille huit cent vingt-trois) Actions Préférentielles de Série B d'une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune, représentant la totalité du capital social votant de la Société d'un montant de USD 304.823.000 (trois cent quatre millions huit cent vingt-trois mille dollars américains), sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, reproduit ci-après, sans convocation préalable, les actionnaires représentés à l'Assemblée ayant décidé de se réunir après examen de l'ordre du jour.

La liste de présence, signée les membres du Bureau et le notaire, restera annexée au présent acte avec les procurations pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

II.- L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 126.177.000 (cent vingt-six millions cent soixante-dix-sept mille dollars américains) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 304.823.000 (trois cent quatre millions huit cent vingt-trois mille dollars américains) représenté par 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires et 104.823 (cent quatre mille huit cent vingt-trois) Actions Préférentielles de Série B d'une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune, à un montant de USD 431.000.000 (quatre cent trente-et-un millions de dollars américains) par l'émission de 126.177 (cent vingt-six mille cent soixante-dix-sept) Actions Préférentielles de Série B ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune;

3. Souscription et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 2. ci-dessus;

4. Modification subséquente de l'article 5. des Statuts;

5. Modification du registre des actionnaires de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg et à tout employé de Maitland Luxembourg S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société; et

6. Divers.

Ces faits ayant été exposés et reconnus vrais par l'Assemblée, après discussion et approbation par l'Assemblée de ce qui précède, l'Assemblée décide unanimement de prendre les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 126.177.000 (cent vingt-six millions cent soixante-dix-sept mille dollars américains) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 304.823.000 (trois cent quatre millions huit cent vingt-trois mille dollars américains) représenté par 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires et 104.823 (cent quatre mille huit cent vingt-trois) Actions Préférentielles de Série B d'une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune, à un montant de USD 431.000.000 (quatre cent trente-et-un millions de dollars américains) par l'émission de 126.177 (cent vingt-six mille cent soixante-dix-sept) Actions Préférentielles de Série B ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit, étant entendu que Investcorp Investment Holdings Limited a renoncé, dans la mesure nécessaire, à son droit de souscription préférentiel.

*Souscription - Libération*

Investcorp Holdings Limited déclare souscrire à 126.177 (cent vingt-six mille cent soixante-dix-sept) Actions Préférentielles de Série B ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de USD 126.177.000 (cent vingt-six millions cent soixante-dix-sept mille dollars américains) qui est documenté au notaire par un certificat de blocage et qui sera affecté au compte capital social nominal de la Société.

Le montant de l'augmentation de capital social est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

*Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier l'article 5. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à USD 431.000.000 (quatre cent trente-et-un millions de dollars américains) représenté par 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) par action, chacune entièrement libérée et 231.000 (deux cent trente-et-un mille) Actions Préférentielles de Série B d'une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) par action, chacune entièrement libérée."

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg et à tout employé de Maitland Luxembourg S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

*Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente Assemblée est estimé à environ EUR 6.000.- (six mille euros).

Le notaire instrumentant, qui connaît et comprend l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux parties comparantes, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: A. Braquet, S. Wolter, A. Siebenaler, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2009. Relation: LAC/2009/27237. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009100195/200.

(090119824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2009.

**Montparin A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 111.803.

—  
AUSZUG

1. Aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung, welche am 29. Juni 2009 in Luxemburg abgehalten wurde, geht folgendes hervor:

a) Die Ämter der Verwaltungsräte:

- Frau Nadine GAUPP, mit Geschäftsadresse in L-1371, Luxemburg, 105, Val Ste Croix

- Frau Céline MONACELLI, mit Geschäftsadresse in L-1371, Luxemburg, 105, Val Ste Croix

- Frau Sylvie PORTENSEIGNE, mit Geschäftsadresse in L-1331, Luxemburg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte werden bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2015 verlängert.

b) Das Amt der Rechnungsprüferin (commissaire aux comptes) Frau Sonja HERMES, mit Geschäftsadresse in L-1371 Luxemburg, 105, Val Ste Croix, wird bis ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2015 verlängert.

2. Während seiner Sitzung vom 29. Juni 2009 hat der Verwaltungsrat einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

«Gemäss Artikel 64-2 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, wird als Verwaltungsratsvorsitzender ernannt:

Frau Sylvie PORTENSEIGNE, mit Geschäftsadresse in L-1331 Luxemburg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.»  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 30. Juni 2009.

Unterschrift

Der Bevollmächtigte

Référence de publication: 2009099780/25.

(090118932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Bonar International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 67.693.950,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 67.068.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 5 juillet 2009*

1. L'associé unique, BONAR INTERNATIONAL HOLDINGS LIMITED, ayant son siège social actuel à Whitehall House, 33, Yeaman Shore, DD1 4BJ Dundee (Royaume-Uni), prend acte de la démission de Monsieur Julian DAY, demeurant 59, John's Square à GB-EC1 4JF Londres, de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 9 mars 2009.

2. L'associé unique décide de nommer, avec effet immédiat:

- Monsieur Simon DRAY, né le 10 février 1969 à Wallsend-on-Tyne (Royaume-Uni), demeurant 24, Benford Road, Hoddesdon, GB-EN11 8LL Herts,

- Monsieur Matthew JOY, né le 22 février 1966 à Chesterfield (Royaume-Uni), demeurant Park View, Park Lane, GB-KT21 1EJ Ashtead, Surrey,

en qualité de nouveaux gérants et ce, jusqu'aux résolutions de l'associé unique statuant sur les comptes annuels au 30 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009099743/21.

(090119273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

**Investcorp S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 24.708.

In the year two thousand and nine, on the fifteenth day of July,

before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Investcorp S.A., a public limited liability company (société anonyme holding), having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 24.708 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing then in Junglinster, on July 24, 1986, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 309 of November 4, 1986. The articles of incorporation of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on July 3, 2009, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Nicolas van Heule, lawyer, with professional address in Luxembourg. The Chairman appoints Frédéric Franckx, lawyer, with professional address in Luxembourg, as Secretary of the Meeting.

The Meeting elects Claire Benedetti, lawyer, with professional address in Luxembourg as Scrutineer of the Meeting (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the Bureau of the Meeting).

The shareholders present at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that 200,000 (two hundred thousand) Ordinary Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each and 231,000 (two hundred and thirty-one thousand) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars), representing the entirety of the voting share capital of the Company of USD 431,000,000 (four hundred and thirty-one million United States Dollars) are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, the shareholders represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders represented at the Meeting, the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Resolution to increase the share capital of the Company by an amount of USD 130,280,000 (one hundred thirty million two hundred eighty thousand United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 431,000,000 (four hundred and thirty-one million United States Dollars) represented by 200,000 (two hundred thousand) Ordinary Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each and 231,000 (two hundred and thirty-one thousand) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) to an amount of USD 561,280,000 ( five hundred sixty-one million two hundred eighty thousand United States Dollars) by way of the issuance of 130,280 (one hundred thirty thousand two hundred eighty) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each;

3. Subscription and full payment of the share capital increase specified under item 2. above;

4. Subsequent amendment of article 5. of the Articles;

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and any employee of Maitland Luxembourg S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company; and

6. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, after the foregoing has been discussed and approved by the Meeting, the Meeting unanimously decides on the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 130,280,000 (one hundred thirty million two hundred eighty thousand United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 431,000,000 (four hundred and thirty-one million United States Dollars) represented by 200,000 (two hundred thousand) Ordinary Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each and 231,000 (two hundred and thirty-one thousand) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) to an amount of USD 561,280,000 ( five hundred sixty-one million two hundred eighty thousand United States Dollars) by way of the issuance of 130,280 (one hundred thirty thousand two hundred eighty) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each.

*Third resolution*

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows, it being understood that Investcorp Investment Holdings Limited has waived, to the extent required, its preferential subscription right.

*Subscription - Payment*

Investcorp Holdings Limited declares to subscribe to 130,280 (one hundred thirty thousand two hundred eighty) Series B Preference Shares having a par value of USD 1,000 (one thousand United States Dollars) each and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of USD 130,280,000 (one hundred thirty million two hundred eighty thousand United States Dollars) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The subscriber is duly here represented by Nicolas van Heule, prenamed, by virtue of a proxy hereto attached.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

*Fourth resolution*

As a result of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 5. of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.** The subscribed capital is fixed at USD 561,280,000 ( five hundred sixty-one million two hundred eighty thousand United States Dollars) divided into 200,000 (two hundred thousand) Ordinary Shares with a par value of USD 1,000.- (one thousand United States Dollars) per share, each one fully paid up and 361,280 (three hundred sixty-one thousand two hundred eighty) Series B Preference Shares with a par value of USD 1,000.- (one thousand United States Dollars) per share, each one fully paid up."

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any director of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff in Luxembourg and any employee of Maitland Luxembourg S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

There being no further business, the meeting is closed.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present Meeting, is approximately EUR 6,500.-.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille neuf, le quinze juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Investcorp S.A., une société anonyme holding, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 24.708 (la Société), constituée suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, le 24 juillet 1986, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 309 du 4 novembre 1986. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 3 juillet juin 2009, suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Nicolas van Heule, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg. Le Président nomme Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme Secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée choisit Claire Benedetti, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme Scrutateur de l'Assemblée (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont collectivement appelés par la suite le Bureau de l'Assemblée).

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont mentionnés sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par le mandataire des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent procès-verbal et signées par toutes les parties

Le Bureau ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Il résulte de la liste de présence, établie et certifiée par les membres du Bureau que 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune et 231.000 (deux cent trente et un mille) Actions Préférentielles de Série B d'une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune, représentant la totalité du capital social votant de la Société d'un montant de USD 431.000.000 (quatre cent trente et un millions de dollars américains), sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, reproduit ci-après, sans convocation préalable, les actionnaires représentés à l'Assemblée ayant décidé de se réunir après examen de l'ordre du jour.

La liste de présence, signée les membres du Bureau et le notaire, restera annexée au présent acte avec les procurations pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

II.- L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 130.280.000 (cent trente millions deux cent quatre-vingt mille dollars américains) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 431.000.000 (quatre cent trente et un millions de dollars américains) représenté par 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires et 231.000 (deux cent trente et un mille) Actions Préférentielles de Série B d'une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune, à un montant de USD 561.280.000 (cinq cent soixante-et-un millions deux cent quatre-vingt mille dollars américains) par l'émission de 130.280 (cent trente mille deux cent quatre-vingts) Actions Préférentielles de Série B ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune;

3. Souscription et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 2. ci-dessus;

4. Modification subséquente de l'article 5. des Statuts;

5. Modification du registre des actionnaires de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à Luxembourg et à tout employé de Maitland Luxembourg S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société; et

6. Divers.

Ces faits ayant été exposés et reconnus vrais par l'Assemblée, après discussion et approbation par l'Assemblée de ce qui précède, l'Assemblée décide unanimement de prendre les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 130.280.000 (cent trente millions deux cent quatre-vingt mille dollars américains) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 431.000.000 (quatre cent trente et un millions de dollars américains) représenté par 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires et 231.000 (deux cent trente et un mille) Actions Préférentielles de Série B d'une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune, à un montant de USD 561.280.000 (cinq cent soixante-et-un millions deux cent quatre-vingt mille dollars américains) par l'émission de 130.280 (cent trente mille deux cent quatre-vingts) Actions Préférentielles de Série B ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit, étant entendu que Investcorp Investment Holdings Limited a renoncé, dans la mesure nécessaire, à son droit de souscription préférentiel.

#### *Souscription - Libération*

Investcorp Holdings Limited déclare souscrire à cent trente mille deux cent quatre-vingt (130.280) Actions Préférentielles de Série B ayant une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de USD 130.280.000 (cent trente millions deux cent quatre-vingt mille dollars américains) qui est documenté au notaire par un certificat de blocage et qui sera affecté au compte capital social nominal de la Société.

Le souscripteur est dûment ici représenté par Nicolas van Heule, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée.

Le montant de l'augmentation de capital social est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier l'article 5. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à USD 561.280.000 (cinq cent soixante-et-un millions deux cent quatre-vingt mille dollars américains) représenté par 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) par action, chacune entièrement libérée et 361.280 (trois cent soixante-et-un mille deux cent quatre-vingts) Actions Préférentielles de Série B d'une valeur nominale de USD 1.000 (mille dollars américains) par action, chacune entièrement libérée."

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff à

Luxembourg et à tout employé de Maitland Luxembourg S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actionnaires de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

*Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente Assemblée est estimé à environ EUR 6.500.-

Le notaire instrumentant, qui connaît et comprend l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux parties comparantes, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: N. VAN HEULE, F. FRANCKX, C. BENEDETTI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 juillet 2009. Relation: LAC/2009/28962. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 27 juillet 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009100194/203.

(090119825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2009.

**Dom & Co Publicité S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4438 Soleuvre, 256, rue de Differdange.

R.C.S. Luxembourg B 130.798.

L'an deux mille neuf, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

**ONT COMPARU:**

- 1.- Monsieur Patrizio STELLITTANO, gérant de société, demeurant à F-57290 Seremange-Erzange, 44, rue de Fameck,
- 2.- Monsieur Domenico CANALE, indépendant, demeurant à F-57240 Nilvange, 12, rue Emile Zola,
- 3.- Monsieur Antoine IORIO, employé de banque, demeurant à F-57655 Boulange, 72, rue de Ludelage,
- 4.- Monsieur Daniel MONTELATICI, technicien d'atelier, demeurant à F-57700 Konacker, 27, rue du Mimosa,

Les comparants sub 2.- à 4.- sont ici représentés par Monsieur Patrizio STELLITTANO, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privée lui délivrée à Soleuvre en date du 20 juillet 2009

laquelle procuration, après avoir été signés "ne varietur" par son porteur et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée DOM & CO PUBLICITE S.à r.l., avec siège social à L-1370 Strassen, 310, Val Ste Croix,

constituée suivant acte reçu par le notaire Tom METZLER, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 1<sup>er</sup> août 2007, publié au Mémorial C no 2082 en date du 25 septembre 2007.

Lesquels associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et dont ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour au préalable, et ils prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1.- L'assemblée générale décide de transférer le siège social dans la Commune de Sanem.
- 2.- Suite à la résolution qui précède le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la Commune de Sanem."

- 3.- L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à L-4438 Soleuvre, 256, rue de Differdange.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états ou demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Stellittano, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 juillet 2009. Relation: EAC / 2009 / 9072. Reçu soixante-quinze euros 75,00

€

Le Receveur ff. (signé): Kirchen.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins d'ordre administratif.

Differdange, le 30 juillet 2009.

Robert SCHUMAN.

Référence de publication: 2009099053/39.

(090119160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**I.D.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 13, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 73.924.

Je vous prie de noter que je démissionne, avec effet ce jour, de ma fonction d'administrateur.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

MUNSCH Catherine.

Référence de publication: 2009099711/9.

(090118636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**Betsah S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon, Belle Etoile.

R.C.S. Luxembourg B 14.649.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 09 juin 2009*

Sont nommés administrateurs:

- |            |   |   |
|------------|---|---|
| - Monsieur | Paul LEESCH,<br>L-8050 Bertrange,<br>Route d'Arlon (Belle Etoile)                 | Commerçant en retraite, Administrateur délégué, Président |
| - Monsieur | Maximilien dit "Max" LEESCH,<br>L-8050 Bertrange,<br>Route d'Arlon (Belle Etoile) | Employé privé, Administrateur-Délégué                     |
| - Monsieur | Joseph dit "Jeff" LEESCH,<br>L-8050 Bertrange,<br>Route d'Arlon (Belle Etoile)    | Employé privé, Administrateur                             |
| - Madame   | Doris LEESCH,<br>L-8050 Bertrange,<br>Route d'Arlon (Belle Etoile)                | Employé privé, Administratrice                            |
| - Madame   | Danièle LEESCH,<br>L-8050 Bertrange,<br>Route d'Arlon (Belle Etoile)              | Femme au foyer, Administratrice                           |

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2014.

Est nommé Commissaire aux comptes:

- La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

SOCIETE ANONYME

2, avenue Charles de Gaulle

...

Référence de publication: 2009099734/32.

(090119319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**Sousa Granit S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 119.215.

*Décision*

SOFINTER'GESTION Sàrl démissionne de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Munsbach, le 17 juillet 2009.

*Pour SOFINTER GESTION s.à r.l.*

Référence de publication: 2009099719/11.

(090119098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**Art & Talents S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 98.026.

—  
*Décision*

SOFINTER GESTION Sàrl démissionne de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Munsbach, le 17 juillet 2009.

*Pour SOFINTER GESTION s.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2009099723/12.

(090119095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2009.

---

**Erakis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 70.501.

—  
*Extrait des résolutions prises lors l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2009*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Christel GIRARDEAUX, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Luxembourg, le 15 juin 2009.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009098643/19.

(090118355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2009.

---

**EP Kleber 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 82.475,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 127.499.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associée unique de la Société en date du 29 juin 2009, que:

- TMF CORPORATE SERVICES SA, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 29 juin 2009.

Il résulte également des résolutions de l'associée unique de la Société que les personnes suivantes ont été nommées au poste de gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 29 juin 2009:

- Ludwig Andreas von Gossler, né le 10 octobre 1971, à Hamburg, Allemagne, Gérant ayant son adresse professionnelle au Zweigniederlassung Deutschland, An der Hauptwache, 7, 60313 Frankfurt A.M., Allemagne;

- Thorsten Steffen, né le 20 juillet 1973, à Wiesbaden, Allemagne, Gérant, ayant son adresse professionnelle au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Timo Hirte, né le 30 septembre 1976, à Ennigerloh, Allemagne, Gérant, ayant son adresse professionnelle au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009097306/23.

(090116433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

---